

AGENDA

Comités territoriaux

Venez rencontrer les associations de votre territoire et faire entendre votre voix lors de ces instances indispensables à la vie de la fédération.

Mardi 7 juin de 20h à 22h

Comité territorial Vignoble / Pays d'Ancenis

A Pluri'L, Le Loroux-Bottereau

Jeudi 9 juin de 20h à 22h

Comité territorial Nord Loire

Lieu à définir

Mardi 14 juin de 20h à 22h

Comité territorial Nantes Métropole / Erdre et Gesvres

Lieu à définir

Jeudi 16 juin de 20h à 22h

Comité territorial Pays de Retz

A la Maison du parc, Chauvé

Formations et temps d'échanges

Jeudi 5 mai de 10h à 12h30

Le droit aux vacances : rencontre avec ATD quart monde

Au CSC La Pilotière, Nantes

Pour les structures VLPT

Vendredi 6 mai de 9h30 à 16h

Réseau parentalité et handicap

Chez l'association Rapi, Nantes

Ouvert à tout le réseau



[Informations et inscriptions ici](#)

La vie du réseau

Bienvenue aux nouvelles assos du réseau !

Nous accueillons une nouvelle association nantaise : [Casse ta routine](#). Implantée dans le quartier Nantes Nord, elle propose de l'accompagnement social pour les adultes et les jeunes déscolarisés et c'est avant tout une association qui est à l'écoute des habitant.e.s du quartier.

L'accompagnement fédéral au travail

Lors des derniers comités territoriaux, les associations présentes ont pu participer à une réflexion afin de faire évoluer l'accompagnement proposé par la fédération Animation Rurale 44. Ces premiers échanges ont initié un travail qui devrait aboutir en fin d'année avec la proposition d'une nouvelle [charte de l'accompagnement fédéral](#). Pour participer aux futurs échanges en juin, [inscrivez-vous dès maintenant au comité territorial de votre secteur](#) !

Enquête sur les risques psychosociaux au sein des associations du réseau fédéral

Depuis le mois de janvier, la fédération accueille en stage Ahmed Chebli, étudiant en master "Santé et conditions de travail" à l'Université de Nantes. Dans le cadre de son travail de recherche sur les risques psychosociaux au sein des associations, nous vous sollicitons pour répondre à un questionnaire concernant l'organisation du travail des bénévoles et salarié.e.s.

Celui-ci s'inscrit dans les grandes finalités de la fédération qui visent à valoriser l'action bénévole en soulignant son apport pour la vie sociale, économique et citoyenne des territoires.

[Pour consultez la démarche et répondre au questionnaire, cliquez ici.](#)

Actualités droit social

Salaires de la CCN Eclat : un nouvel avenant applicable au 1er mai 2022

Au regard de l'évolution importante de l'inflation et du Smic au 1er janvier et au 1er mai 2022, le minima conventionnel au niveau de la Branche Eclat se retrouve inférieur au Smic. Face à ce constat, les partenaires sociaux ont lancé des négociations pour réviser dès à présent ce minima conventionnel afin que les salariés qui relèvent du premier groupe de classification bénéficient d'un salaire au-dessus du Smic mais également pour maintenir une cohérence de l'écart hiérarchique au sein de la grille de classification. Ces négociations ont abouti à un avenant 193.

Les coefficients 247 et 257 passent respectivement à 250 et 260.

La valeur de point V1 est revalorisée et passe de 6,45 à 6,61. La valeur V2 reste inchangée.

[Retrouvez l'article complet et la note d'Héxopée sur notre site internet.](#)

Revalorisation du diplôme d'auxiliaire de puériculture à partir de l'été 2022

Un [arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture](#) revalorise le diplôme d'auxiliaire de puériculture pour les élèves et apprenti.e.s entrant en formation en septembre 2021 soit une application pour l'été 2022.

Le diplôme passe au niveau interministériel 4 (ex-niveau IV), avec pour conséquence une nouvelle valorisation du niveau de formation pris en compte au critère 1 dans la pesée de l'emploi repère. **Dès lors que l'emploi nécessite ce diplôme d'État, une revalorisation sera à effectuer** : le critère formation passera du niveau 2 au niveau 3, soit +14 points.

Par application du principe du Code du travail, tou.te.s les salarié.e.s en poste d'auxiliaire – peu importe l'année à laquelle leur diplôme a été obtenu – devront avoir cette revalorisation dès lors qu'au moins une personne nouvellement embauchée en aura bénéficié.

AGENDA

Formations et temps d'échanges (suite)

Lundi 16 mai de 18h30 à 20h30

Organiser une AG dynamique

En visioconférence

Ouvert à tout le réseau

Mardi 31 mai de 18h30 à 20h30

Bénévoles dirigeant.e.s : comment préparer l'entretien de votre directeur.trice ?

En visioconférence

Ouvert à tout le réseau

Mercredi 15 et jeudi 30 juin

Alimentation et 5 sens : éveiller au goût pour des produits de qualité dans notre alimentation au quotidien

En partenariat avec le GAB 44

Ouvert à tout le réseau

Mardi 21 juin de 14h à 17h

Rencontre du collectif des cafés associatifs

Au Labo, Le Loroux-Bottereau

Ouvert à tous les cafés et restaurants associatifs de Loire-Atlantique



[Informations et inscriptions ici](#)

Quelles sont les conditions pour embaucher un.e mineur.e ?

L'été approche et plusieurs associations vont embaucher des saisonniers, parfois des personnes mineures. Il est possible d'embaucher une personne à partir de l'âge de 16 ans, quel que soit le type de contrat. Elle doit y être autorisée par son représentant légal. En tant qu'employeur, vous devez vérifier qu'elle est bien autorisée à travailler pour vous. Pour cela, le site du service public met à disposition un simulateur permettant au parent de rédiger un courrier autorisant son enfant à travailler.

[Retrouvez l'article complet sur notre site internet.](#)

Ressources pour élaborer vos fiches de postes

La fiche de poste est un outil qui vise à encadrer les missions d'un.e salarié.e. Nécessaire dans toutes les structures, elle est devenue obligatoire pour celles relevant de la convention collective Éclat depuis le 1er janvier 2022.

Suite aux temps d'échange proposés par la fédération en janvier et mars dernier, nous avons mis en ligne des outils permettant d'avancer dans l'élaboration de vos fiches de postes. Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter.

[Retrouvez toutes les ressources sur notre cloud.](#)

Actualités vie associative

Sondage : vos besoins en formation

Afin de pouvoir mieux répondre à vos besoins en termes de formation, l'équipe fédérale vous propose de compléter un court [questionnaire en ligne](#) (5 minutes maximum). N'hésitez pas à en échanger lors de vos réunions de CA ou à le diffuser auprès des différents administrateurs.trices de votre association.

Si vous ne trouvez pas votre bonheur parmi les différentes suggestions, un champ est disponible en fin de questionnaire afin de compléter avec toutes vos propositions.

Assemblée générale de la fédération

A vos agendas ! L'assemblée générale d'Animation Rurale 44 aura lieu le **samedi 24 septembre 2022**.

Le programme paraîtra dans notre prochain e-colporteur !

Les infos en plus

Étude sur le temps partiel dans la branche Éclat

La branche professionnelle Éclat réalise une étude sur le temps partiel afin de nourrir la réflexion paritaire sur les temps de travail, en particulier les négociations relatives au temps partiel pour les salariés relevant de la branche. Une première enquête d'adresse aux employeurs et une seconde aux salarié.e.s à temps partiel évoluant dans la branche, y compris sur une très faible intensité d'emploi.

Afin de participer à cette réflexion, nous vous invitons à répondre au questionnaire en ligne ou à le diffuser [en cliquant sur ce lien](#).

Ça se passe chez nos voisins !

Depuis quelques mois la fédération est en relation avec le [Mouvement rural de Vendée](#), rattaché à la fédération des foyers ruraux.

Nous partageons des valeurs proches puisqu'il réunit également des associations d'éducation populaire qui contribuent à l'animation et au développement culturel, social et économique du milieu rural auprès de tous ses habitants.

Le Mouvement organise « Villages en lumières », un temps fort autour des pratiques artistiques et du patrimoine du 17 au 19 juin prochain, à la Réorthe (Vendée).

[Cliquez ici pour plus d'informations.](#)

L'équipe fédérale : Les salarié.e.s : Dominique Aubrière, Laura Burban, Patricia Busnel, Mickaël David, Bruno Geslin, Olivier Leclercq, Audrey Louérat, Sébastien Moyon, Laëtitia Oullami, Thomas Sautier, Natalia Smirnovskaia, Arnaud Vaillant.

Le Conseil d'Administration : Leïla Attar, Régis Balry, Alexandra Gautier, Isabelle Jourdain, Sophie Morel, Mickaël Viaud.